
État de l'existant de l'agriculture et de l'ostréiculture à Riec-sur-Bélon

Résultats de l'enquête commanditée par la Mairie de Riec-sur-Bélon,

réalisée par Anna Inisan

Introduction	3
I. État de l'existant	4
Bilan	4
Profil des exploitations	4
● Variété des types de production	4
● Variété des modalités de production	5
Âge moyen	5
Surfaces des exploitations implantées sur Riec-sur-Bélon	6
II. Représentations	6
Agriculteurs et Mairie	6
Agriculteurs et habitants	7
Agriculteurs et vie sociale	8
Agriculteurs et paysage	8
Agriculteurs et métier	9
Agriculteurs et futur	9
III. Enjeux et problématiques repérés	10
Logement	10
● Salariés et Saisonniers	10
● Exploitants	10
● Futurs retraités	10
Foncier	11
● Difficulté d'identification du foncier	11
● Cas particulier des exploitants non domiciliés à Riec-sur-Bélon	11
● Transmission	11
Questions émergentes	12
● Production d'énergie	12
● Météo et climat	12
● Gestion de l'eau	13
Enjeux spécifiques à l'ostréiculture	13
IV. Pistes pour aller plus loin	14
Comment faire de l'existant actuel un atout pour la ville ?	14
Comment préserver à moyen terme ce domaine d'activité ?	15
Conclusion	15
Bibliographie	16

Remerciements

Je tiens à remercier toute l'équipe municipale à l'origine de ce projet, Monsieur le Maire Sébastien Miossec ; Julien Sicot, Directeur général des services ; Cécile Henné, adjointe jeunesse - scolaire et petite enfance ; Christian Poulhalec, conseiller municipal et ancien agriculteur et Vincent Pennober adjoint à la voirie et ancien agriculteur, ainsi que le groupe de travail composé d'agriculteurs de Riec-sur-Bélon. Je tiens également à remercier toutes les personnes qui ont accepté de participer au questionnaire et plus particulièrement Fabien Pommier qui m'a mise en relation avec la Mairie pour que je puisse réaliser ce travail et Pierre-Yves Pennober qui m'a facilité la prise de contact avec une majorité d'agriculteurs en les contactant directement.

Introduction

Ce projet est né d'un constat de la Mairie, celui d'un manque de connaissance sur les producteurs du territoire et les enjeux auxquels ils font face. Ce constat est apparu après plusieurs réunions constituées d'élus et de représentants agricoles qui ont commencé un travail sur les questions agricoles il y a maintenant deux ans. Cet état des lieux de l'existant est réalisé grâce aux réponses du questionnaire créé par ce groupe de travail, en collaboration avec les élus et moi-même. Il s'agit ici d'un diagnostic sur les exploitations agricoles et ostréicoles de la commune pour faire émerger à la fois le profil des exploitations et les problématiques à prendre en compte. L'objectif essentiel de ce travail est de produire pour les différents acteurs une meilleure compréhension quantitative et qualitative des réalités du domaine d'activité en allant à la rencontre des premiers concernés. Le second objectif est de produire des pistes de travail qui permettent à la Mairie de jouer un rôle facilitateur au regard de ses compétences sans ajouter une complexité administrative supplémentaire.

Les entretiens se sont faits sur la base du questionnaire tout en permettant aux interviewés d'évoquer des sujets n'apparaissant pas formellement dans les questions. La technique d'entretiens sociologiques appelée semi-directive permet de recueillir des éléments factuels mais également qualitatifs, ce que n'aurait pas permis le simple envoi de questionnaire. La quasi-totalité des entretiens a été enregistrée et tous ont été retranscrits afin de réaliser un rapport le plus fidèle aux dires des enquêtés.

Ce rapport est constitué d'une première partie descriptive fondée sur les données des enquêtés pour réaliser le profil des exploitations riécoises. La deuxième partie traite des diverses représentations des interviewés sur la question agricole. La troisième partie a pour objet de faire apparaître les enjeux qui ont émergé lors des discussions. La quatrième et dernière partie consiste en une suggestion de pistes possibles pour l'avenir.

I. État de l'existant

Bilan

Un travail important d'actualisation des données disponibles au départ de l'enquête a dû être fait de différentes manières, ce qui témoigne en soi de la nécessité d'avoir une vue complète et pertinente du domaine.

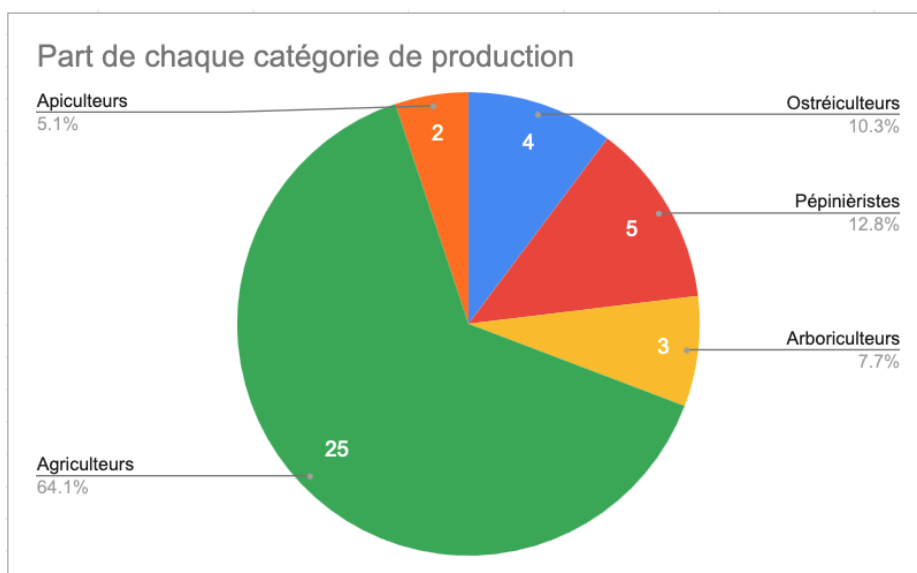
Sur les 47 exploitations recensées au cours de ce travail, 3 personnes n'ont pas pu être contactées, 3 personnes ont explicitement refusé de participer, 1 n'a pas pu être jointe et 8 avaient déjà cessé leurs activités. Au total 32 entretiens ont été réalisés sur 39 potentiellement réalisables, soit 82%. Les retours sur le questionnaire ont été globalement positifs. Plusieurs agriculteurs m'ont explicitement remercié pour ce travail, saluant l'initiative de la Mairie, car ils y voient une rare opportunité d'être entendus. Seules les questions sur le chiffre d'affaires et sur le foncier ont pu créer des malentendus. Concernant le chiffre d'affaires, certains n'ont pas voulu divulguer l'information, considérant que la Mairie n'avait pas à le savoir et d'autres parce qu'ils estimaient que l'information n'était pas forcément pertinente car ne prenant pas en compte les aides de la PAC et les coûts de l'exploitation, et donc pouvant facilement être confondue avec les bénéfices de l'exploitation. En ce qui concerne la question du foncier, les agriculteurs n'ayant pas voulu y répondre ont évoqué l'argument que c'était une information privée (cette question est cependant développée plus précisément dans la partie sur le foncier).

Profil des exploitations

Les productions liées à la terre et à la mer sont encore importantes et très diversifiées à Riec-sur-Bélon. Elles sont diversifiées de par la nature des productions, de par les modes de production et enfin de par la diversité des marchés auxquels elles répondent.

- Variété des types de production

Ce qui frappe au premier abord sur la production agricole et ostréicole de Riec-sur-Bélon c'est sa variété. Il existe 5 pépiniéristes, 4 ostréiculteurs, 3 arboriculteurs, 2 apiculteurs. Sur les 25 fermes, les profils sont également très différents : il y a 8 fermes produisant uniquement du lait, 3 produisant uniquement du porc, 1 produisant uniquement de la viande bovine, 2 uniquement des légumes. Les 12 autres cumulent plusieurs types de production (ovins, caprins, porc, céréales, légumes...).

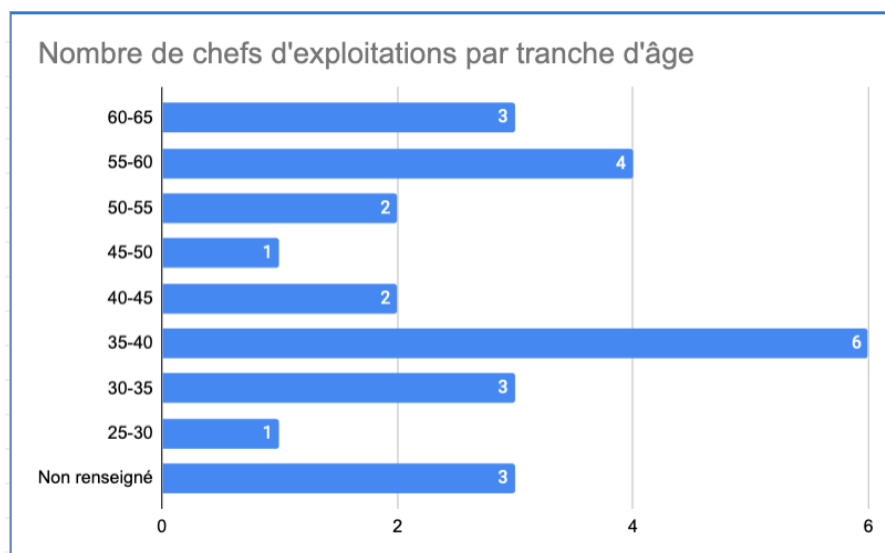


- Variété des modalités de production

Sur la totalité des exploitants en activité toute production confondue, il y a 9 producteurs biologiques et 30 conventionnels. Les débouchés sont assez variés, avec des conventionnels qui vendent principalement à des coopératives et des biologiques qui vendent sur les marchés, en vente directe et à la restauration collective.

Âge moyen

Le calcul de l'âge moyen a été réalisé sur l'ensemble des fermes seulement et non la totalité des exploitations. L'âge moyen des exploitants est de 45,40 ans. Sur les 25 fermes, il y a 7 exploitants ayant plus de 55 ans qui pourraient partir à la retraite dans les 5 ans à venir.



Surfaces des exploitations implantées sur Riec-sur-Bélon

La quasi-totalité des parcelles est située sur la commune et autour des fermes respectives, 2 fermes se retrouvent avec des parcelles dispersées sur l'entièreté de la commune. Il y a seulement 2 exploitants riécois qui cultivent des parcelles en dehors de la commune, au Trévoux et à Clohars-Carnoët. Il faut également noter qu'une vingtaine d'exploitants non riécois produisent sur des parcelles de la commune qui représentent un total de 450 hectares (cf développement spécifique plus bas). La surface des exploitations agricoles des producteurs conventionnels est estimée à au moins 1820,4 hectares, soit en moyenne 113,75 hectares par ferme. La surface des exploitations agricoles des producteurs biologiques représente 251,2 hectares, soit en moyenne 27,91 hectares par exploitation. Cependant les exploitations vont de 0,52 à 114 hectares. La totalité des parcelles représentent selon les estimations tirées des entretiens une surface totale de 2521,6 hectares.

II. Représentations

Agriculteurs et Mairie

- Agriculteurs et élus locaux

Quatre positions sur les attentes par rapport à la Mairie ont émergé lors des entretiens.

Plusieurs agriculteurs n'ont pas choisi d'exprimer d'attente vis-à-vis de la Mairie, soit par désintérêt soit estimant que ce n'est pas le bon niveau pour agir.

Une partie des agriculteurs se sentent soutenus par la Mairie du fait que le maire est issu d'une famille d'agriculteurs et qu'il entretient des liens avec eux. La création d'un groupe de travail avec des représentants du monde agricole et des élus en est un exemple.

D'autres, au contraire, se sentent abandonnés, voire exclus par les élus, point de vue façonné par des paroles entendues d'élus qui auraient dit explicitement vouloir exclure les agriculteurs du bourg et par des actions comme le ralentissement et le rétrécissement des voies dans le centre de Riec et à Coat-Pin. Certains ont le sentiment que l'agriculture n'est pas un enjeu à la différence de l'ostréiculture.

Il est ressorti des discussions un souhait que la Mairie ne divise pas les agriculteurs conventionnels et biologiques en privilégiant un type d'agriculture, mais qu'elle soutienne au contraire les différents modes d'agriculture.

- Agriculteurs et économie locale

En ce qui concerne les conventionnels, il apparaît, sauf exception, que ceux-ci sont peu intéressés par la vente directe et le marché local. Plusieurs raisons concourent à cela: le volume de production, le fait qu'ils ont le sentiment que c'est un autre métier (celui de commerçant), le fait qu'ils aimeraient fournir des entreprises locales comme Traou Mad mais qui ne se fournissent pas en Bretagne, et qu'ils ont déjà notamment par les coopératives des débouchés qui leur permettent de vendre leurs bêtes entières et qui se chargent de les commercialiser par la suite. De plus, d'après leurs dires, les coopératives ne semblent pas prêtes à investir directement le marché de la restauration collective locale.

À l'inverse, les producteurs biologiques sont majoritairement orientés vers l'économie locale, avec laquelle ils entretiennent des liens privilégiés. On peut du reste penser que le sentiment d'invisibilité très exprimé par certains conventionnels est sans doute augmenté par le fait que les produits de leur activité ne sont pas palpables concrètement par une partie de la population, qui au contraire « survisibilise » des producteurs biologiques avec lesquels elle peut être en contact direct sur les marchés ou lors de ventes à la ferme.

Agriculteurs et habitants

Certains agriculteurs, notamment une majorité de producteurs biologiques, font part du fait qu'ils entretiennent de bonnes relations avec les habitants de la commune, notamment grâce à la vente directe et aux activités organisées sur leurs fermes.

Beaucoup constatent cependant une évolution des rapport entre agriculteurs et habitants, du fait d'un changement de population sur la commune et des changements sociétaux nationaux. À plusieurs reprises des agriculteurs ont été arrêtés en plein travail dans leurs champs par des passants qui ont critiqué leurs manière de faire, les sujets générateurs de tensions étant notamment les pesticides, l'épandage, les odeurs et la “*saleté*” que génèrent les activités agricoles. Les agriculteurs ont tenu à rappeler dans les entretiens qu'ils ont réalisé un travail de fond important pour suivre les normes européennes et françaises en matière d'environnement mais qu'ils sont sévèrement critiqués par des personnes qui méconnaissent les réalités et complexités du monde agricole et qui ne montrent pas le désir d'en apprendre plus sur ces sujets.

Agriculteurs et vie sociale

- Agriculteurs entre eux

Le fait de faire partie d'une coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA) et d'autres organismes collectifs permet d'être en lien avec les autres agriculteurs de la commune, avec l'organisation de réunions sur les fermes, permettant des moments conviviaux de partage. À noter que les adhésions à la CUMA déclinent légèrement ce qui fait réfléchir à mettre en place d'autres manières de rassembler les agriculteurs.

- Agriculteurs et vie locale

Plusieurs agriculteurs expriment le fait qu'à cause de l'évolution de leur métier, il y a de plus en plus de travail sur les fermes pour de moins en moins d'agriculteurs. Cette nouvelle charge de travail les coupe d'une vie sociale équilibrée en dehors de la ferme. À travers les entretiens, il semble que le métier d'agriculteur ne favorise pas les liens entre personnes du même métier, à cause du temps passé sur les fermes notamment.

Agriculteurs et paysage

La question de l'entretien du paysage est aussi évoquée, d'une part parce qu'elle fait partie fonctionnellement des missions agricoles, mais aussi parce que certains sont personnellement sensibles à sa dimension d'ordre plus esthétique. Or, là encore, la question est plus complexe qu'il n'y paraît. L'agriculteur se sent parfois pris dans une double contrainte : d'une part, les habitants émettent des propos ambivalents : à la fois, ils ne veulent pas qu'on coupe les arbres, mais ils ne veulent pas non plus courir le risque qu'une branche tombe sur leur voiture quand ils passent. L'agriculteur lui-même ne veut pas être responsable d'un accident qui surviendrait ainsi à une famille. Dès lors qu'il s'agit d'arbres en bord de routes, de départementales par exemple, les choses deviennent plus complexes car les niveaux de responsabilités s'enchevêtrent. On l'a particulièrement vu lors de la tempête Ciaran. Qui est habilité à intervenir ? Les appels à la DDE ne sont parfois pas suivis d'effets et la situation perdure. Il en est de même pour l'installation de la fibre quand elle traverse les arbres : « *on ne peut plus rien faire du tout* ». De plus, les agriculteurs ne sont pas forcément mis au courant des classifications des attributs naturels comme les ruisseaux et les chênes.

Agriculteurs et métier

La majorité des agriculteurs a tenu à rappeler les contraintes quotidiennes auxquelles ils font face et qui ne sont pas forcément prises en compte par des interlocuteurs extérieurs au monde agricole. Plus particulièrement, la majorité des producteurs conventionnels ont une position défensive qui laisse apparaître un argumentaire en filigrane au cours des différents entretiens.

La plupart des agriculteurs conventionnels rappellent notamment qu'il y a de la place pour tout type d'agriculture car agricultures biologique et conventionnelle ne répondent pas aux mêmes marchés, ce qui fait qu'un modèle n'est pas substituable à l'autre. De plus, ils expliquent que les volumes ne sont pas de même ampleur et que cela permet de tendre vers une souveraineté alimentaire en produisant beaucoup. L'importance de ces volumes permet également de créer de l'emploi direct sur les fermes mais aussi indirect dans les usines d'agro alimentaires comme Bigard et donc de favoriser des emplois locaux. Ils évoquent également le fait que les agriculteurs français respectent des normes environnementales très sévères et parfois

difficilement compréhensibles, ce qui permet de produire des aliments de qualité tout en ayant un impact moindre sur l'environnement.

Du côté des producteurs biologiques, certains préconisent une intervention de la mairie pour favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs au lieu de laisser les terres à l'agrandissement d'exploitations existantes ou à des projets d'urbanisme.

Un autre constat fait par plusieurs des agriculteurs interviewés est que la part administrative de leur travail a augmenté de manière conséquente, et cela, paradoxalement, depuis les démarches de simplification administrative. Ce rappel est fait par les exploitants notamment pour appuyer le besoin d'être soutenus par la Mairie lors de demandes de permis de construire, de rénovation de bâtiments et autres modifications permettant d'améliorer les conditions et les rendements économiques des exploitations sans avoir à batailler pour ces projets, le temps passé à remplir des dossiers administratifs de manière générale étant chronophage voire éprouvant. Du fait de l'ensemble de ces difficultés, la grande majorité évoque le fait que cela reste nécessairement un « métier-passion ».

Agriculteurs et futur

En ce qui concerne les perspectives, le scénario le plus probable évoqué par l'ensemble des interviewés est celui de la complémentarité actuelle :

D'un côté une agriculture conventionnelle qui va continuer à se développer par l'augmentation des surfaces des exploitations (départ en retraite d'exploitants), l'augmentation de la taille et de la puissance des machines et enfin la robotisation. Elle vise des marchés régionaux, nationaux et internationaux avec des produits à bas coût. De l'autre côté, une agriculture biologique avec des surfaces moyennes plus petites et des productions plus limitées, avec une clientèle de proximité de particuliers et de restauration collective, mais qui craignent parfois un rôle de figuration, voire d'alibi.

À titre personnel toutefois, beaucoup ont des craintes importantes sur l'accès au foncier car ils sont dans l'impossibilité de lutter contre des offres de particuliers fortunés, d'entrepreneurs ou de groupements. Ils ont également des inquiétudes sur leur capacité à attirer et stabiliser des salariés par une rémunération correcte et un logement de proximité, voire à se loger eux-mêmes et enfin à bénéficier d'une retraite décente.

Ces craintes s'enracinent dans des difficultés concrètes, souvent évoquées, rencontrées actuellement au jour le jour sur ces sujets, qui malgré une minorité d'optimistes, génèrent du découragement et du stress.

III. Enjeux et problématiques repérés

Logement

- Salariés et Saisonniers

Plusieurs exploitants expriment le fait qu'il est difficile de recruter des saisonniers et des salariés car il est quasiment impossible de se loger sur la commune à bas coût, et aussi parce que certains viennent de loin pour travailler quotidiennement sur les exploitations. La problématique concerne également les ostréiculteurs, dont la haute saison est en hiver pour les fêtes de fin d'année où l'effectif peut passer de 20 à 100 personnes. Les campings étant souvent fermés à cette période, les saisonniers doivent faire de la route pour un travail qui commence souvent tôt et qui est payé au SMIC, ce qui peut rebuter la plupart des candidats car une partie de leur salaire passe dans les coûts de transport.

- Exploitants

Plusieurs agriculteurs expriment le fait qu'ils n'arrivent pas à se loger sur leur exploitation car les permis de construire leur sont refusés. De plus, ils n'arrivent pas à trouver de logement sur la commune car le coût d'achat ou même celui de location est trop élevé par rapport à leurs revenus. Ils sont obligés d'habiter en habitat léger (mobile-home, van) ou en dehors de Riec, parfois, ce qui est très contraignant par rapport aux besoins de proximité qu'engendre l'agriculture.

- Futurs retraités

La majorité des exploitants expriment le fait qu'habiter sur la ferme est un choix afin de surveiller les cultures et les animaux. Parmi les futurs retraités, la plupart souhaitent rester dans leurs maisons actuelles, ce qui pose la question de la transmission des fermes pour des potentiels repreneurs qui ne pourront, eux, pas s'installer sur l'exploitation tout en ayant des voisins habitant sur leur lieu de travail.

Foncier

- Difficulté d'identification du foncier

Connaître qui sont les propriétaires du foncier agricole est un sujet épineux. Il s'est avéré impossible de déterminer quelles exploitations occupent quelles terres et d'en identifier les propriétaires avec précision. Lors des entretiens, 2 chefs d'exploitation n'ont pas voulu divulguer la taille de leurs exploitations et la part d'hectares dont ils étaient propriétaires. Quant à ceux qui ont répondu, il émerge de leurs réponses que les surfaces de chaque exploitation

sont majoritairement fractionnées entre plusieurs propriétaires, pouvant aller jusqu'à 10 propriétaires différents. La plupart des propriétaires de foncier agricole sont des exploitants actifs ainsi que retraités selon les dires des personnes interviewées. Les jachères et les friches sont également difficiles à identifier. Les outils publics disponibles tels que Géoportail, le site des cadastres ainsi qu'Agreste ne permettent pas d'avoir accès à ces données car elles sont produites par la chambre d'agriculture qui ne les rend pas consultables au public. Un besoin de travail approfondi sur la gestion du foncier¹ semble apparaître suite aux difficultés rencontrées lors de ce diagnostic.

- Cas particulier des exploitants non domiciliés à Riec-sur-Bélon

Au cours de plusieurs entretiens, une problématique foncière a été soulevée : la difficulté pour les exploitants agricoles de la commune d'acquérir et/ou de louer des terres, alors que des agriculteurs des communes voisines y parviennent sans avoir leur siège social domicilié à Riec-sur-Bélon. Une réunion avec Christian Poulhalec, conseiller municipal et agriculteur, a permis d'identifier une vingtaine de personnes exploitants des terres sur Riec-sur-Bélon (cf Annexe 1) dont le siège social n'est pas sur la commune, représentant environ 450 hectares au total, soit 24,72% des parcelles des agriculteurs conventionnels. La question est particulièrement sensible pour des agriculteurs qui cherchent à produire davantage ou avoir accès à des zones d'épandage. À l'inverse, seuls 2 agriculteurs riécois exploitent des terres en dehors de la commune.

- Transmission

Au niveau national, une ferme sur deux est tenue par un agriculteur de 55 ans et plus, qui d'ici 2030 partira à la retraite. À Riec-sur-Bélon, c'est 7 agriculteurs sur 26, soit environ 1/4. Lors des entretiens avec les agriculteurs, la question du départ en retraite et du futur de leur exploitation était en général peu précisée. La tendance est cependant plus à l'arrêt de l'activité avec la mise en vente ou location du foncier plutôt qu'à une reprise par un nouvel arrivant. Seul un agriculteur a exprimé le souhait de trouver un repreneur mais pour l'instant aucune démarche n'a été mise en œuvre. 4 des 7 voient plutôt une cessation d'activité avec une revente des animaux dans les cas d'élevage, de vente ou de location de terrain aux fermes avoisinantes car ils estiment qu'une reprise par un nouvel agriculteur est trop compliquée pour des raisons diverses: volonté de rester habiter sur la ferme à la retraite, privant le repreneur d'une habitation sur la ferme; élevage faisant que c'est peu attractif à reprendre; taille de l'exploitation trop grande ou trop petite pour de potentiels repreneurs; besoin d'investissements supplémentaires pour attirer des repreneurs qui ne reprendraient pas en l'état; contraintes législatives supplémentaires liées au statut des prairies permanentes qui empêchent un éventuel repreneur

¹ Yves-Marie Jouan est le référent foncier de la FDSEA à la SAFER et pourrait donc être un interlocuteur à privilégier pour de futures discussions sur le sujet du foncier agricole.

de changer la nature de la parcelle... Le flou lié au départ en retraite est également accentué par le faible revenu des agriculteurs, qui sont parfois dans l'obligation de continuer leur travail pour atteindre une retraite correcte. Une dimension affective d'attachement au patrimoine peut dans certains cas bloquer une réflexion sur le sujet. Cela est accentué par le fait qu'il est de plus en plus difficile de trouver des repreneurs fiables et compétents alors qu'auparavant on trouvait un repreneur que l'on formait dans le cadre d'un tuilage, le processus est maintenant plus difficile du fait d'abandon et de changements de projets. Les agriculteurs bio quant à eux, font état de difficultés à s'installer, alors qu'il y a de la demande. Du fait du coût des terres et parce que les terres disponibles sont plutôt utilisées pour des extensions ou des projets non agricoles.

Questions émergentes

Au-delà des problématiques évoquées ci-dessus, de nouvelles questions apparaissent concernant les évolutions dans la gestion des ressources.

- Production d'énergie

Actuellement 4 exploitants produisent déjà de l'énergie pour de l'autoconsommation ainsi que de la revente. Quatre exploitants ont fait part de leur intérêt pour des projets de production d'énergie et ont déjà entamé les démarches. À cela s'ajoutent 6 exploitants qui aimeraient à terme produire également de l'énergie. La majorité des projets concernent l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments existants des fermes. Quelques-uns ont évoqué l'idée de la mise en place de trackers (panneaux solaires orientables au sol). De manière générale, la production d'énergie semble servir à acquérir une autonomie énergétique et/ou pour la vente afin d'avoir un revenu complémentaire, mais le dilemme entre production agricole et énergétique ne se pose pas sur le terrain étudié (comme dans le cas de l'agri-voltaïsme).

- Météo et climat

Le métier d'agriculteur dépend énormément de la météo et des aléas climatiques, ce qui rend le travail difficile car incertain. En 2022, un épisode de sécheresse avait fortement impacté les productions laitières car les pâtures n'étaient pas assez fournies pour nourrir les troupeaux, engendrant des coûts supplémentaires en alimentation pour pallier le manque. En 2024, la période prolongée de pluie a décalé les récoltes des foins et la mise en terre des semis, perturbant le cycle de pousse.

Plusieurs ont ciblé le changement climatique comme facteur aggravant l'incertitude des récoltes car renforçant les phénomènes climatiques extrêmes (sécheresse, inondations, grêle). Ils parlent de la nécessité de nouveaux investissements sur leurs fermes pour pallier les dommages faits aux récoltes dans le futur, mais ils évoquent aussi cependant l'incapacité de financer ces nouvelles infrastructures trop coûteuses.

- Gestion de l'eau

L'eau est une ressource primordiale en agriculture : 70% du volume total de l'eau prélevée au niveau mondial est attribué à l'agriculture. Sa gestion a notamment été au cœur de tensions (ex: manifestations à Sainte-Soline contre les projets de méga-bassines) dans un contexte de raréfaction de cette ressource. C'est donc une question sensible car l'accès collectif à une ressource vitale peut devenir progressivement compliqué. Certains agriculteurs regrettent que le débat à ce sujet soit « hystérisé » par la querelle sur les « méga-bassines », qui sont des réserves d'eau effectuées par pompage. De ce fait, il y a un amalgame qui est réalisé avec les réserves collinaires, (nombreuses en Bretagne), qui se remplissent naturellement avec les pluies d'hiver et ne posent pas les mêmes problèmes.. Monter un dossier à ce sujet revient à s'exposer à des délais de dix ans, avec neuf chances sur dix de refus et des frais énormes. Un agriculteur évoque l'idée de ressources partagées, qui pourraient servir également de réserves d'eau pour les pompiers ou des entreprises environnantes qui auraient des besoins en eau, ou à l'inverse la possibilité de récupérer des eaux de toitures d'entreprises qui n'en ont pas l'utilité. On passerait ainsi d'un usage purement agricole perçu par certains, à tort ou à raison, comme le détournement d'une ressource commune, à une utilisation collective contractualisée. Un autre agriculteur a évoqué l'idée que la Mairie se saisisse de la question, dans la mesure du possible.

Enjeux spécifiques à l'ostréiculture

Une contrainte évoquée est le fait d'avoir des pannes de réseau régulièrement, ce qui empêche le bon fonctionnement de la production avec la mise à l'arrêt de toute la chaîne de production. Ce problème est lié au fait que les câbles sont aériens et non enfouis.

La qualité de l'eau est le facteur principal sur lequel repose l'activité ostréicole. Actuellement les ostréiculteurs interviewés constatent une détérioration de la qualité de l'eau qui met en péril leur activité dans les années futures. Cette détérioration est, selon eux, liée aux stations d'épuration et aux fosses septiques de particuliers et d'entreprises qui sont mal entretenues, se déversant dans le Bélon. Durant les vingt-cinq dernières années, un travail collectif sur la qualité de l'eau a été réalisé entre les ostréiculteurs et les agriculteurs par rapport aux reflux agricoles polluant le Bélon et la qualité de l'eau s'est améliorée grâce à cela. Les ostréiculteurs ne semblent donc pas attribuer les pollutions épisodiques du Bélon aux agriculteurs. L'idée de continuer le travail avec les agriculteurs a cependant été évoquée pour éviter de potentielles dégradations et des accusations discutables.

IV. Pistes pour aller plus loin

Même si cette question n'était pas explicitement contractualisée dans l'enquête, il m'a semblé utile d'évoquer quelques pistes afin de se projeter dans des suites possibles de ce travail. À titre personnel, il me semble que deux questions au moins se posent à ce sujet.

Comment faire de l'existant actuel un atout pour la commune ?

Paradoxalement, en dehors de l'activité ostréicole qui est mise en avant, on peut avoir le sentiment que cette importance des productions sur le territoire et cette diversité à multi-étage sont actuellement peu visibles et souffre d'un déficit d'image.

Il semble qu'il y ait un besoin de structuration des relations entre producteurs et Mairie. À ce sujet, le rapport Bruded constitue une ressource importante pour un travail futur sur les relations entre acteurs du territoire : *"Élus, Agriculteurs, Habitants : Quels Dialogues Et Coopérations Pour Des Territoires Durables ?,"* 2021 (cf lien en bibliographie) .

La commune a déjà mis en place une série d'initiatives afin de valoriser les activités agricoles à destination de publics divers sous forme de modes de communication variés. Il y a eu la visite de la ferme de Monsieur Fournier par l'école maternelle Bosser en juin 2024, des parutions de portraits d'agriculteurs sur Riec infos (numéro de janvier, mars, avril et octobre 2023), ainsi que la mise en place du festival Plein'R au centre du bourg. Ces actions pourraient être pérennisées et mieux mises en valeur.

En vue de créer davantage de liens et de compréhension entre habitants et exploitants agricoles, il pourrait être opportun de développer de nouvelles actions afin de mieux communiquer sur le monde agricole.

A titre d'exemples, quelques idées non exhaustives:

- Avoir un dispositif de connaissance des nouveaux arrivants dans le métier et faire paraître dans le journal l'installation des nouveaux agriculteurs de la commune;
- Organiser des visites de fermes pour divers publics (écoles, néo-ruraux);
- Faire participer des agriculteurs et ostréiculteurs locaux à la semaine du goût dans les écoles;
- Inclure les lieux de vente directes dans les plaquettes touristiques papiers de la commune;
- Valoriser les témoignages recueillis lors de l'enquête (après accord des intéressés) sous des formes diverses (ex: plaquette, support à discussion publique).

Comment préserver à moyen terme ce domaine d'activité ?

Le volet complémentaire est de contribuer à pérenniser le domaine d'activité dans la commune. Là encore quelques pistes possibles:

- Définir clairement le périmètre de compétences et d'action au niveau de la commune;
- Structurer les connaissances relatives au foncier et à la transmission;
- Faire jouer le droit de préemption des terres, exemple de Moëlan-sur-mer évoqué par Amélia Veicht (cf lien en bibliographie);
- Favoriser l'installation de nouveaux exploitants;

- Améliorer la qualité de l'eau pour les ostréiculteurs;
- Faciliter l'accès au logement;
- Préserver et développer la qualité et la gestion collective de l'eau;
- Relocaliser l'alimentation à travers la restauration collective, notamment la PAT du pays de Quimperlé dont fait partie la commune.

Conclusion

Les enjeux de Riec s'avèrent assez logiquement relativement similaires à ceux établis par la Chambre d'Agriculture sur le territoire de la communauté d'agglomération de Quimperlé (cf lien en bibliographie). Il faut toutefois mentionner les contraintes supplémentaires liées au statut des communes littorales dont fait partie Riec-sur-Bélon. En effet, la proximité immédiate du littoral, si elle est explicitement appréciée, crée des contraintes supplémentaires sur des plans différents : interdiction d'épandre des engrais organiques (lisier) et donc nécessité de trouver des surfaces d'épandage ailleurs ; difficultés à faire venir et loger des salariés du fait de l'attractivité du littoral qui fait monter les prix des logements ; questions éventuelles que se posent de potentiels repreneurs du fait de ces contraintes spécifiques.

Rappelons-en quelques-uns qui sont communs à tous les types d'agriculture :

- Mieux connaître et protéger le foncier dans une perspective d'aide aux différents types d'agriculture
- Contribuer à faciliter le renouvellement et l'installation des nouveaux agriculteurs en fonction de leurs projets spécifiques
- Retisser des liens entre les producteurs et les consommateurs quand ils ne se font pas naturellement
- Cultiver l'interconnaissance entre acteurs (Municipalité / Agriculteurs / Consommateurs / Habitants) en vue d'une meilleure compréhension et acceptation respectives

Quant à moi j'espère sincèrement que ce rapport puisse être, à partir d'éléments objectivés, une base de dialogue entre les différents acteurs du territoire.

Bibliographie

Chambre d'agriculture. (2023). *L'agriculture de Quimperlé Communauté*.
<https://www.google.fr/url?sa=t&source=web&rct=j&opi=89978449&url=https://opera-connaissances.chambres->

agriculture.fr/doc_num.php%3Fexplnum_id%3D188048&ved=2ahUKEwiT-IPI_fyHAXW3e6QEHSJmD4AQFnoECB4QAQ&usg=AOvVaw0w8U5hASNq3kOfZWBOc6oS

BRUDED. (2021). “*Élus, agriculteurs, habitants : quels dialogues et coopérations pour des territoires durables ?*”. <https://www.bruded.fr/document-technique/compte-rendu-rencontres-regionales-elus-agriculteurs-habitants-dialogues-et-cooperations-2020-21/>

Veitch, A. (2023) ‘« Reconquête de friches » et assemblages résistants de la terre’, *A contrario*, 34(1), pp. 81–107. <https://doi.org/10.3917/aco.222.0081>.

ANNEXE 1 : Liste des exploitants non riécois sur la commune

- Kernatouz: repris en partie par Ronan Le Da (Baye) et Monsieur Perron (?)
- Lande Jullien: Roan le Da
- Pennan Qeo: Monsieur Prima (Bannalec)
- Kerlouy Saint Jean: Monsieur Le Lait (Coray)

- Lijou Trebellec: Monsieur Briswal (Quimperlé)
- Kreneuin: Monsieur Le Berre (Bannalec)
- Kericuff: Monsieur Tanguy (Trévoux)
- Kerandreo: en parti repris par Monsieur Cochenec (Le Trévoux)
- Le Rest: Monsieur Calves (Saint Evarzec)
- Lescoat: Monsieur Leogc (Mellac: Gaec de l'isle)
- Kervegant: Monsieur Le Naour (Moëlan)
- Kergall: Monsieur Collomer (Moëlan)
- Kersperch: Monsieur Kerreoret (Moëlan)
- Kernescop: Hervé Conan (Le Trévoux)
- Keroudoun: Monsieur Naviner (Bannalec)
- Louanic/Kerboutique/Kerleon: Michel Flatrès
- Kerspern (Lannoerga): Thierry Kerlan (Le Trévoux)
- Kerspern (Kervoan): André Thiec (Le Trévoux) et son fils Antoine
- 5 hectares de la ferme de Lesseye utilisée par Unilet (semences expérimentales)